

**C 04/2024**

Vevey, le 25 mars 2024

**Ouverture d'un compte d'attente de CHF 180'000.— pour le financement des études nécessaires à l'élaboration d'une vision directrice pour le secteur Entrée de ville Ouest en vue des futurs travaux de requalification des espaces publics**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'Entrée de ville Ouest (EVO) concentre de forts enjeux en termes d'urbanisme et de mobilité. En termes de mobilité, le secteur est caractérisé par un nœud infrastructurel : carrefour Reller et giratoire Bergère, lignes CFF, interface du funiculaire MVR. De nombreuses lignes de bus urbaines et régionales passent également par ce secteur. Le réseau piéton et cyclable est de faible qualité, discontinu, voire dangereux et les espaces publics sont globalement morcelés et peu qualitatifs. En termes de programmation urbaine, le secteur Cour aux marchandises est la dernière réserve foncière non construite importante de la ville et sera donc amenée à occuper des fonctions et équipements essentiels pour le développement futur.

Les différentes problématiques de ce secteur étant fortement imbriquées, le Plan directeur communal (PDCoM) prévoit l'établissement d'une vision directrice pour le secteur (mesure A1.2) suivie d'une étude pour la requalification des espaces publics (mesure C3.2). Ces études déboucheront à terme sur des projets de réaménagement concernant la mobilité et les espaces publics dont certaines mesures pourront prétendre à un co-financement fédéral dans le cadre du projet d'agglomération Rivelac à l'horizon B (2032) ou C (2036). Elles permettront également d'encadrer les futurs plans d'affectation d'initiative privée qui seront à établir.

Afin de coordonner les différents projets et de préparer les futurs projets de réaménagement de l'entrée de ville ouest, il est prévu de lancer les études nécessaires à l'élaboration de la vision directrice. Le processus prévu consiste en la réalisation d'une série d'ateliers créatifs réunissant des experts de différents domaines sur quelques journées de travail intensives. Une consultation en amont des différentes parties prenantes, ainsi qu'une démarche participative sont prévues.

Conformément aux délégations de compétences accordées par voie du préavis N° 29/2021, un compte d'attente a ainsi été ouvert au bilan de la ville, d'un montant de CHF 193'564.-, afin de couvrir les frais d'étude. Un préavis sera déposé en temps voulu au Conseil communal pour la demande de crédit concernant la suite des études du réaménagement de l'Entrée de ville Ouest.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 25 mars 2024

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire

  
Yvan Luccarini

  
Grégoire Halter



Membre de la Municipalité délégué : M. Antoine Dormond